

FICHE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION

CRITÈRE

Cette fiche de demande d'homologation pour une extension de l'âge limite est le document officiel qui sera utilisé par le comité de sélection du Super Production Challenge. Il en est de la responsabilité du demandeur de fournir les informations demandées et de soumettre un dossier complet sous peine d'être refusé automatiquement. Cette demande est valide pour la saison 2019 en cours et sera échue le 31 décembre 2019. Les critères obligatoires pour une voiture dépassant la période limite de 15 ans sont :

- 1) Avoir déjà participé au Super Production Challenge (SPC) ou au Canadian Touring Car Championship (CTCC).
- 2) Avoir participé à un minimum de 15 courses en SPC ou en CTCC depuis 2009.
- 3) Avoir un état esthétique parfait sans aucun dommage à la carrosserie.
- 4) La voiture devra être inscrite pour un minimum de 80% des épreuves de la saison avant le 1 mars 2019.
- 5) Fournir des photos claires et actuelles de la voitures des 2 côtés, devant et derrière.

VOITURE / CAR

Manufacturier / Manufacturer:		Modèle / Model:	#:
Année / Year:			

PÉDIGRIE DE LA VOITURE

2009:

2010:

2011:

2012:

2013:

2014:

2015:

2016:

2017:

2018:

Je / I

comprend que ce document est une demande d'homologation qui n'est pas une garantie de l'acceptation de ma voiture au championnat SPC 2019 et que j'accepte les conditions.

X

Signature du compétiteur / Competitor Signature

Date

SAISON 2019

FICHE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION



www.superproductionchallenge.com